

Communiqué pour les médias, le 30 octobre 2024

œco Églises pour l'environnement rejette l'extension des autoroutes

L'extension des autoroutes génère un surplus de trafic et des émissions de CO₂ supplémentaires. œco est convaincue que ce projet va à l'encontre des objectifs climatiques de la Confédération et qu'il n'est ni durable ni respectueux de l'environnement. Ceux qui se soucient de la sauvegarde de la Création rejettent le projet.

Le Conseil fédéral a soumis aux Chambres l'étape d'aménagement 2023 faisant partie du programme de développement stratégique (PRODES des routes nationales). Dans ce cadre, le Parlement a approuvé en septembre 2023 le financement des six projets suivants :

- Berne, Wankdorf-Schönbühl (élargissement de six à huit voies)
- Berne, Schönbühl-Kirchberg (élargissement de quatre à six voies)
- Saint-Gall, tunnel de Rosenberg (3^e tube)
- Bâle, tunnel sous le Rhin (2 nouveaux tunnels)
- Schaffhouse, tunnel de Fäsenstaub (2^e tube)
- Le Vengeron-Coppet-Nyon (élargissement)

Un référendum ayant abouti contre cette décision, le peuple se prononcera le 24 novembre.

Personne ne conteste que les autoroutes sont engorgées et qu'il y a trop de bouchons. Il est toutefois erroné d'en conclure qu'il faut construire davantage de voies pour résoudre ce problème. Les extensions des routes nationales réalisées ces trois dernières décennies ont en effet montré que plus y il y a de kilomètres d'autoroute, plus il y a de trafic. Les promoteurs de ces extensions avaient beau promettre à chaque fois que « tout le monde aura ensuite la voie libre », ces engagements n'ont jamais été tenus, et pour cause : **plus il y a de routes et de possibilités d'emprunter des trajets « libres », plus il y a de voitures et par conséquent de trafic et de bouchons.** L'existence de ce phénomène, appelé « trafic induit », est prouvée par de nombreuses études. Les projets d'extension des autoroutes soumis au peuple coûtent 5,3 milliards de francs, de l'argent qui fait défaut ailleurs : dans la lutte contre le changement climatique, dans le secteur des transports publics et dans la caisse fédérale.

Ces dernières décennies, la part du trafic dans les émissions de gaz à effet de serre n'a cessé de s'accroître. En 2022, le trafic routier générait déjà 33 % du total de ces émissions en Suisse. « Il est donc urgent d'agir dans ce secteur », explique le Conseil fédéral dans le rapport qu'il a soumis au Parlement. **La stratégie climatique 2050 de la Confédération vise l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050. Or, un projet d'extension des autoroutes de cette envergure va à l'encontre de cet objectif.**

Plus il y a de surface bétonnée, moins il y a de terres agricoles, de forêts et de nature. L'augmentation prévue du trafic générera davantage de pollution atmosphérique, lumineuse et sonore.

œco milite pour la sauvegarde de la Création, qui met en jeu d'importants critères éthiques, tels la justice environnementale et la durabilité. Dès lors, réduire le trafic inutile et rendre le trafic incompressible compatible avec la protection de l'environnement et du climat est une question de justice envers l'environnement et les générations futures (critères de la justice environnementale et de la durabilité). **Le pape François a lancé un appel afin que tout soit mis en œuvre pour freiner le changement climatique : « ... éviter l'augmentation d'un dixième de degré de la température**

mondiale peut déjà suffire à épargner des souffrances à de nombreuses personnes. »¹ La Suisse y apportera sa pierre en renonçant à développer inutilement son réseau routier.

Tous ces arguments montrent clairement qu'il est irresponsable de favoriser le trafic routier dans cette mesure. Tout doit être entrepris pour limiter le volume du trafic et les émissions de gaz à effet qu'il induit et pour donner la priorité aux transports publics et à la mobilité douce.

Pour ces raisons, œco recommande de rejeter l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales.

Berne, 30.10.2024

[Lien vers la prise de position complète](#)

Le travail d'œco en matière d'environnement dans le contexte des Eglises

Environ mille paroisses et organisations liées à l'Église ainsi qu'un grand nombre de personnes soutiennent l'association œco Églises pour l'environnement. œco Églises pour l'environnement est reconnue par l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS), la Conférence des évêques suisses (CES) et l'Église catholique-chrétienne de la Suisse comme service spécialisé des Églises pour les questions environnementales.

Pour que l'engagement chrétien en faveur de la sauvegarde de la Création grandisse :

- œco encourage un comportement respectueux de l'environnement au sein des Églises
- œco suscite dans les paroisses la réflexion et des expériences concrètes dans le domaine de la théologie de la Création
- œco attribue le label Coq vert aux paroisses qui ont systématisé leur gestion de l'environnement et soutient comme partenaire fondateur le projet EcoEglise, ecoeglise.ch
- œco fait passer des réflexions d'ordre écologique et éthique dans le débat public.

œco Églises pour l'environnement

Kurt Zaugg-Ott

Schwarztorstrasse 18

Case postale

3001 Berne

Tél. 031 398 23 45

info@oeco-eglise.ch

oeco-eglise.ch, coq-vert.ch